

Swiss Confederation

Conseil de sécurité

Débat public sur

les enfants dans les conflits armés Children and Armed Conflict

New York, le 18 juin 2015

Déclaration prononcée par S.E. M. Paul Seger, Représentant permanent

Monsieur le Président,

La Suisse remercie la présidence malaisienne pour l'organisation ce débat ouvert avec un accent sur l'enlèvement des enfants.

A cette occasion, la Suisse souhaite réaffirmer son engagement en faveur de la protection des enfants dans les conflits armés et son soutien au mandat et au travail de Mme Leila Zerrougui, Représentante spéciale du Secrétaire général pour les enfants et les conflits armés et de son bureau.

Monsieur le Président,

La Suisse est préoccupée par l'ampleur des violences perpétrées contre les enfants. *Premièrement*, les enlèvements d'enfants deviennent une pratique de guerre utilisée dans le cadre de campagnes systématiques d'intimidation et de représailles contre les populations civiles. Ces développements nous inquiètent particulièrement car ils sont souvent le précurseur de nombreuses autres violations graves commises contre les enfants comme la torture, les violences sexuelles ou les disparitions forcées.

La Suisse salue la décision du Conseil de sécurité de faire de l'enlèvement d'enfants un critère d'inscription sur la liste du Rapport annuel du Secrétaire général sur les enfants dans les conflits armés et pour cette raison a cosponsorisé cette résolution.

Deuxièmement, de nombreux groupes armés non-étatiques s'attaquent à l'éducation des enfants soit en les contraignant à cesser de fréquenter l'école pour les intégrer dans leurs rangs, tout en les exploitant à des fins de propagande, soit en abusant des infrastructures scolaires. Les écoles doivent être un lieu sûr d'apprentissage pour les enfants. En aucun cas elles ne doivent servir de boucliers et d'abris aux combattants.

A cet égard, la Suisse se félicite de la signature de la « Safe schools declaration » par trente-sept Etats s'engageant à veiller à ce que ces dernières ne soient plus prises pour cibles dans les conflits.

Monsieur le Président.

Les violations commises envers les enfants par des groupes armés non-étatiques sont un défi majeur. La Suisse estime qu'il est urgent de trouver des moyens visant à renforcer le respect du droit international par ces acteurs.

Nous saluons le « non-paper » élaboré par la France pour le débat de mars 2015 qui appelait notamment les Etats à veiller à ce que la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent soit menée dans le respect du droit international humanitaire, des droits de l'homme et du droit des réfugiés et à ce que les contacts, pour des raisons exclusivement humanitaires, avec les groupes armés considérés comme extrémistes, ne soient pas criminalisés.

Nous encourageons vivement la communauté internationale à soutenir des organisations telles que le CICR et l'Appel de Genève qui ont un accès direct à ces groupes et qui peuvent faire une différence par le dialogue, la sensibilisation et la formation visant à mettre en œuvre des plans d'action et mettre un terme aux violations à l'encontre des enfants.

La Suisse appelle les Etats à considérer les enfants en premier lieu comme des victimes et à élaborer des mesures qui ne leur portent pas préjudice conformément aux dispositions du droit international humanitaire et des droits de l'homme. Mon pays considère qu'il faut notamment éviter la détention d'enfants en raison de leurs liens présumés ou réels avec des groupes armés considérés comme extrémistes violents. En outre, il serait également souhaitable que la communauté internationale s'engage davantage dans des programmes de sensibilisation de la jeunesse afin de prévenir toute forme d'extrémisme et d'intégrer dans les programmes de réintégration DDR une composante d'aide à la dé-radicalisation.

En conclusion, la Suisse estime que la communauté internationale doit envoyer un signal clair qu'il ne saurait y avoir d'impunité pour les crimes commis contre des enfants. S'il incombe en premier lieu aux Etats de prendre les mesures nécessaires pour traduire en justice les auteurs de tels actes, la Cour pénale internationale peut jouer un rôle important dans des situations où les Etats ne peuvent ou ne veulent pas le faire.

Monsieur le Président, je vous remercie.	

Mr. President,

Switzerland would like to thank Malaysia for organizing this open debate focusing on the issue of abduction of children.

On this occasion, Switzerland reaffirms its commitment to the protection of children in armed conflict and its support for the mandate and work of Ms. Leila Zerrougui, Special Representative of the Secretary-General for Children and Armed Conflict, and of her office.

Mr. President.

Switzerland is concerned by the scale of violence perpetrated against children. *Firstly*, the abduction of children is becoming a war practice used in systematic campaigns of intimidation and reprisals against civilian populations. Switzerland is deeply concerned at these developments, which are often the precursor to many other serious violations committed against children, such as torture, sexual violence and enforced disappearances.

Switzerland therefore welcomes the decision of the Security Council to make the abduction of children a criterion for listing in the Secretary-General's annual report on children and armed conflict and for this reason decided to co-sponsor this resolution.

Secondly, many non-state armed groups are attacking children's education, either by forcing children out of school to join their ranks while exploiting them for propaganda purposes, or by abusing educational facilities. Schools should be safe places where children can learn. These premises should never be used as shields and shelters for combatants. In this regard, Switzerland welcomes the signing by 37 countries of the "Safe Schools Declaration", in which countries commit to ensuring that schools are no longer targeted in conflicts. We also believe that the guidelines provide a sound basis for preventing the use of schools and universities by conflict parties.

Mr. President,

Violations against children by non-state armed groups remain a major challenge and Switzerland believes that measures must urgently be found to strengthen compliance with international law by these actors.

We welcome the non-paper prepared by France for the March 2015 debate, which called upon Member States in their fight against terrorism and violent extremism to comply with international humanitarian, human rights and refugee law and not to criminalize contact with non-stated armed groups considered as violent extremists for solely humanitarian reasons.

We strongly urge the international community to support organizations such as the ICRC and Geneva Call, which have direct access to armed groups and which can make a difference through dialogue, awareness-raising and training. It is imperative that access be allowed to these groups in order to adopt and implement action plans aimed at preventing and ending violations against children.

Switzerland calls on States to consider children primarily as victims and to draw up measures that will not adversely affect them, in conformity with international humanitarian law and human rights. My country considers that we should avoid detention of children suspected of or found to be associated with armed groups considered as violent extremists. In addition, the international community should give higher priority to youth awareness-raising programmes aimed at the prevention of all forms of extremism and to include a de-radicalisation component in DDR programmes.

In conclusion, Switzerland is of the view that the international community should send a clear signal that there shall be no impunity for crimes committed against children. It is first and foremost the responsibility of States to take the necessary measures to bring to justice perpetrators of such acts but when they are unable or unwilling to do so the International Criminal Court can play an important role.

Thank you, Mr. President.